



La Marsa, le 4 octobre 2021

**ELECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU
CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE L'ETABLISSEMENT REGIONAL DE LA MARSA
et AUX CONSEILS D'ECOLE**

Du vendredi 8 octobre au samedi 9 octobre 2021 à 13 h

Madame, Monsieur, chers parents d'élèves,

En fin de semaine auront lieu les élections de vos représentants dans les différentes instances de l'établissement.

Comme vous le savez, nos instances sont tripartites, l'administration, les personnels et les usagers. Il est donc très important que les parents comme les élèves puissent siéger et agir en tant que représentant au sein des différents conseils.

Vous recevrez **vendredi matin**, un lien par courriel afin de vous connecter à la plateforme de vote.

Le bureau de vote sera ouvert **du vendredi 8 octobre au matin jusqu'au samedi 9 octobre à 13h**.

Merci de prendre quelques minutes pour vous livrer à ce petit exercice démocratique. Vos enfants sont également en train d'élire leurs représentants dans les classes.

Je vous rappelle que si vous avez un enfant scolarisé **dans le premier degré**, vous devez voter pour une liste de représentants au Conseil d'école de l'école dans laquelle votre enfant est scolarisé **et** pour le Conseil d'établissement de l'ERLM.

Si vous avez un enfant scolarisé **dans le second degré** (collège, lycée) vous ne votez uniquement que pour le Conseil d'établissement.

Les deux parents peuvent voter mais un seul vote quel que soit le nombre d'enfants scolarisés à l'ERLM.

Merci de votre implication dans la vie de l'établissement.

Bien cordialement,

Daniel RAYNAL,

Proviseur

